



Les points importants du Conseil communal du jeudi 24 janvier 2019

Déclaration de politique générale 2018 - 2024

Le Collège a présenté la déclaration de politique générale de la majorité politique en charge de la Commune d'Uccle de 2018 à 2024. Cette déclaration, résolument tournée vers l'avenir, reprend et décrit les principaux objectifs ambitieux que s'est fixé le Collège pour répondre au mieux aux besoins et aux attentes des Uccloises et des Ucclois. Parmi les objectifs : garantir une meilleure mobilité avec une offre intermodale, renforcer la sécurité, protéger l'environnement avec notamment un urbanisme raisonné et durable, gérer avec rigueur les deniers publics, soutenir les commerces dans leurs difficultés, encourager la participation citoyenne et prendre en compte les avis des habitants dans l'élaboration des politiques communales, maintenir la qualité des services rendus aux citoyens, faire évoluer l'administration en phase avec les nouvelles technologies, développer une politique volontariste en faveur des citoyens les plus fragiles, favoriser l'accès à une culture vivante et ouverte, assurer un enseignement de qualité et exigeant, créer de nouvelles places dans les milieux d'accueil de la petite enfance... sans oublier la lutte contre le dérèglement climatique. Pour Boris Dilliès, Bourgmestre (MR), la nouvelle majorité propose un projet qui se veut innovant, ambitieux, durable, stimulant et réaliste. *“La déclaration de politique générale guidera l'ensemble de nos actions. Nous travaillerons avec dévouement et nous sommes convaincus que la complémentarité de nos approches et de nos propositions permettra de répondre aux attentes des citoyens. Nous ne sommes pas là pour plaire mais pour faire”*, a-t-il précisé. *“Les échanges entre les différents groupes politiques ont été très enrichissants et nous souhaitons travailler de manière encore plus transparente que lors de la législature précédente”*, a souligné Thibaud Wyngaard, Premier Échevin (Ecolo). *“Cette feuille de route présente un caractère novateur et prospectif qui tient compte des préoccupations humanistes et je m'en réjouis”*, a ajouté Daniel Hublet, Échevin des Familles et de la Santé (cdH). Chaque groupe politique a ensuite eu un temps de parole pour commenter la déclaration et poser toutes ses questions.

Police de la circulation routière - Règlement général complémentaire - Voiries communales - Abrogations, rectifications et nouvelles dispositions

Thibaud Wyngaard, Échevin de la Mobilité (Ecolo), a expliqué que la modification du règlement complémentaire de police à adopter rapidement portait essentiellement sur des emplacements pour véhicules de personnes porteuses d'un handicap mais aussi sur l'aménagement d'une zone d'évitement devant le box-vélos placé à l'angle des rues Lincoln et Vanderkindere. *“Tant que cette zone n'est pas aménagée, il est impossible d'utiliser le box-vélos car les véhicules se garent devant celui-ci”*. Point approuvé à l'unanimité.

Aménagement spécifique d'un maillage pluie entre le carrefour Engeland/Gazelle/Homborchveld et le Kinsendael - Confirmation du subside et approbation de la Convention

Maëlle De Brouwer, Échevine de l'Environnement (Ecolo), a signalé que certaines maisons éloignées de la voirie n'étaient pas raccordées aux égouts et ne le seraient pas compte tenu du fait qu'elles disposent de fosses septiques et que le coût des travaux de raccordement aux égouts est trop élevé. Point approuvé à l'unanimité.

Enseignement communal - Dispositif d'accrochage scolaire - Transfert des subventions octroyées vers les écoles participantes

Ce point concerne l'approbation de la convention qui lie la Région bruxelloise et la Commune dans le cadre du dispositif d'accrochage scolaire. Carine Gol-Lescot, Échevin de l'Enseignement (MR), a tenu à préciser que l'école du Homborch n'était pas entrée dans ce dispositif car il ne correspondait à aucun projet en cours au sein de l'école à ce moment-là. *"L'école a dès lors préféré continuer avec d'autres projets subsidiés qu'elle avait déjà"*. Point approuvé à l'unanimité.

Également à l'ordre du jour :

Le budget 2019 de l'ASBL Promotion des parcs publics et des espaces verts publics, les mandats à conférer dans les ASBL communales Centre Culturel et artistique d'Uccle et Actions pour les Familles, la Santé et l'Égalité des Chances à Uccle...